

CHAMPIONNAT DE FRANCE

UNIVERSITAIRE FÉMININ DE FOOTBALL À 8



22 & 23
MAI 2024
VALENCIENNES

MOT DE BIENVENUE

Chers étudiantes et étudiants,
Chers accompagnatrices et accompagnateurs,

Nous tenions tout d'abord à vous féliciter pour votre qualification pour cette nouvelle édition du Championnat de France Universitaire de Football Féminin à 8 qui se déroulera les 22 et 23 mai 2024 à Valenciennes.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons dans la Ligue Hauts-de-France du Sport Universitaire.

Nous remercions l'UPHF Valenciennes et son service des sports, dirigé par Mr Sébastien MALAPEL pour son aide matérielle, logistique et le Valenciennes Football Club (V.A.F.C) pour la mise à disposition de ses installations sportives.

Nous vous remercions par avance de l'esprit sportif dont vous ferez preuve ainsi que du respect sans faille de l'ensemble des intervenants, des installations mises à notre disposition et de l'environnement.

La Ligue Hauts-de-France du Sport Universitaire vous souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue et de beaux moments de convivialité et de partage.

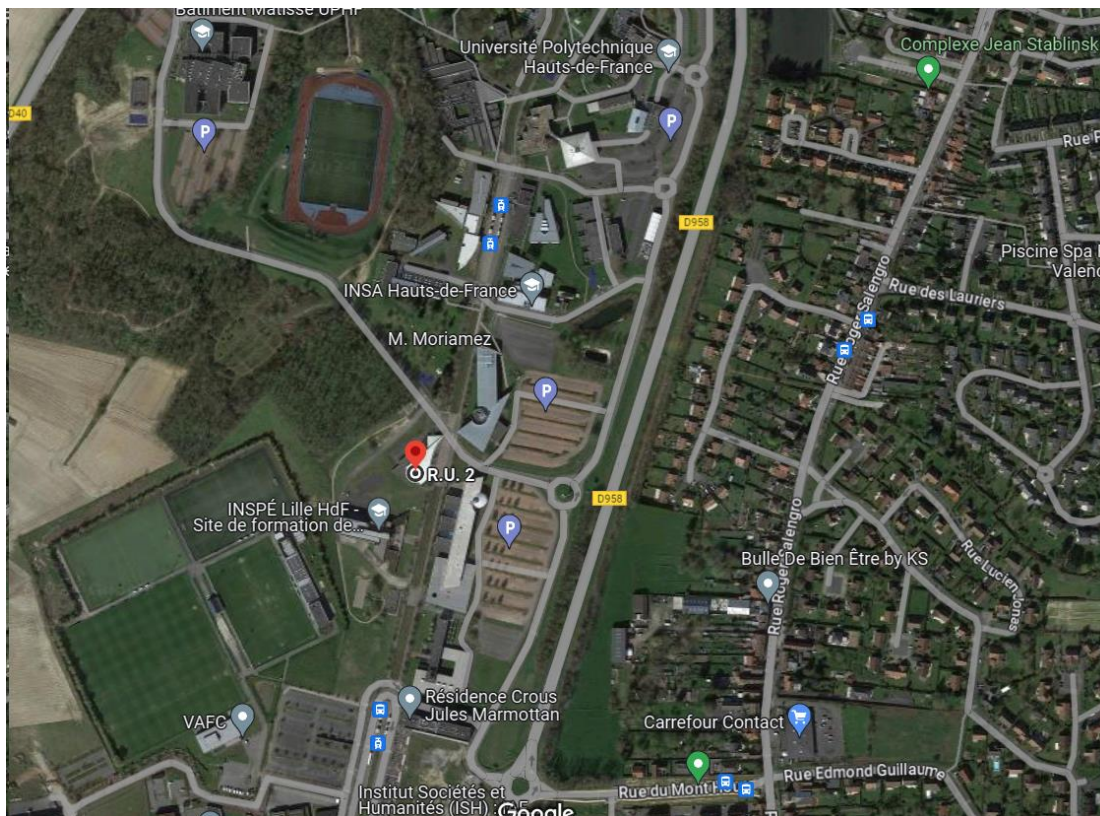
Pr. Patrick PELAYO, Président de la ligue Hauts-de-France du Sport Universitaire

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE FOOTBALL A 8 FEMININ

VALENCIENNES • 22 - 23 Mai 2024

ACCUEIL

La Ligue Régionale Hauts-de-France du Sport Universitaire vous donne rendez-vous, **dès 9h30, le mercredi 22 mai 2024**, au centre d'entraînement du V.A.F.C - Mont Houy, Route Départementale 958, 59300 FAMARS



Chaque étudiant devra se présenter avec :

- sa licence **FF Sport U 2023-2024** (papier ou dématérialisée)
- sa **carte étudiante** (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur + pièce d'identité officielle avec photo).

Chaque coach devra se présenter à l'accueil avec :

- sa licence **FF Sport U 2023-2024 « Dirigeant »** (version papier ou dématérialisée)

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition. Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir par la suite dans les différentes installations.

CONTACTS :

Alain FLAVIGNY - Directeur Régional - 06.85.11.80.22 - aflavigny@sport-u.com

Séverine LENGLET - Assistante - 06.14.07.99.26 - slenglet@sport-u.com

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU CHAMPIONNAT

Mercredi 22 Mai 2024 :

- **9h30** : Accueil administratif au centre d'entraînement du V.A.F.C - Mont Houy, Route Départementale 958, 59300 FAMARS
 - Vérification des Licences FFSU et Cartes d'étudiants 2023-2024
 - Retrait des tickets repas
- **11h15 - 13h30** : Restauration au R.U du Mont-Houy 2 - Uniquement sur Réservation
- **14h00 - 18h30** : Matches de poule
- **20h30** : Soirée du CFU - Uniquement sur Réservation au Quai 70, 70 rue Malplaquet, 59300 VALENCIENNES

Jeudi 23 Mai 2024 :

- **9h - 12h** : ¼ et ½ Finales
- **11h15 - 13h30** : Restauration au R.U du Mont-Houy 2 - Uniquement sur Réservation
- **13h00** : Matches de classement 9 à 16
- **14h00** : Matches de classement 3 à 8
- **15h00** : Finale
- **16h00** : Palmarès et protocole

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE FOOTBALL A 8 FEMININ

VALENCIENNES • 22 - 23 Mai 2024

PROGRAMME SPORTIF PREVISIONNEL

Terrains Synthétiques du VAFC - Crampons vissés interdits

| POULE A | POULE B | POULE C | POULE D |
|---------|---------|---------|---------|
| A1 | B1 | C1 | D1 |
| A2 | B2 | C2 | D2 |
| A3 | B3 | C3 | D3 |
| A4 | B4 | C4 | D4 |

MERCREDI 22 MAI 2024

| | Terrain 1 | Terrain 2 | Terrain 3 | Terrain 4 | |
|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|
| 14h00 | A1 - A4 | A2 - A3 | C1 - C4 | C2 - C3 | 14h00 |
| 14h45 | B1 - B4 | B2 - B3 | D1 - D4 | D2 - D3 | 14h45 |
| 15h30 | A1 - A3 | A2 - A4 | C1 - C3 | C2 - C4 | 15h30 |
| 16h15 | B1 - B3 | B2 - B4 | D1 - D3 | D2 - D4 | 16h15 |
| 17h00 | A1 - A2 | A3 - A4 | C1 - C2 | C3 - C4 | 17h00 |
| 17h45 | B1 - B2 | B3 - B4 | D1 - D2 | D3 - D4 | 17h45 |

JEUDI 23 MAI 2024

| | Terrain 1 | Terrain 2 | Terrain 3 | Terrain 4 | |
|-------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------|
| 9H00 | M1 : 3A - 4B | M2 : 3B - 4A | M3 : 3C - 4D | M4 : 3D - 4C | 9H00 |
| 9H45 | M5 : 1A - 2B | M6 : 1B - 2A | M7 : 1C - 2D | M8 : 1D - 2C | 9H45 |
| 10H30 | M9 : VQ M1 - VQ M3 | M10 : VQ M2 - VQ M4 | M11 : Vq M1 - Vq M3 | M12 : Vq M2 - Vq M4 | 10H30 |
| 11H15 | M13 : VQ M5 - VQ M7 | M14 : VQ M6 - VQ M8 | M15 : Vq M5 - Vq M7 | M16 : Vq M6 - Vq M8 | 11H15 |
| 13H00 | Match 9ème - 10ème place | Match 11ème - 12ème place | Match 13ème - 14ème place | Match 15ème - 16ème place | 13H00 |
| 14H00 | Match 3ème - 4ème place | Match 5ème - 6ème place | Match 7ème - 8ème place | | 14H00 |
| 15H00 | FINALE | | | | 15H00 |
| 16H00 | PROTOCOLE | | | | 16H00 |

VQ = Vainqueur

Vq = Vaincu

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE FOOTBALL A 8 FEMININ

VALENCIENNES • 22 - 23 Mai 2024

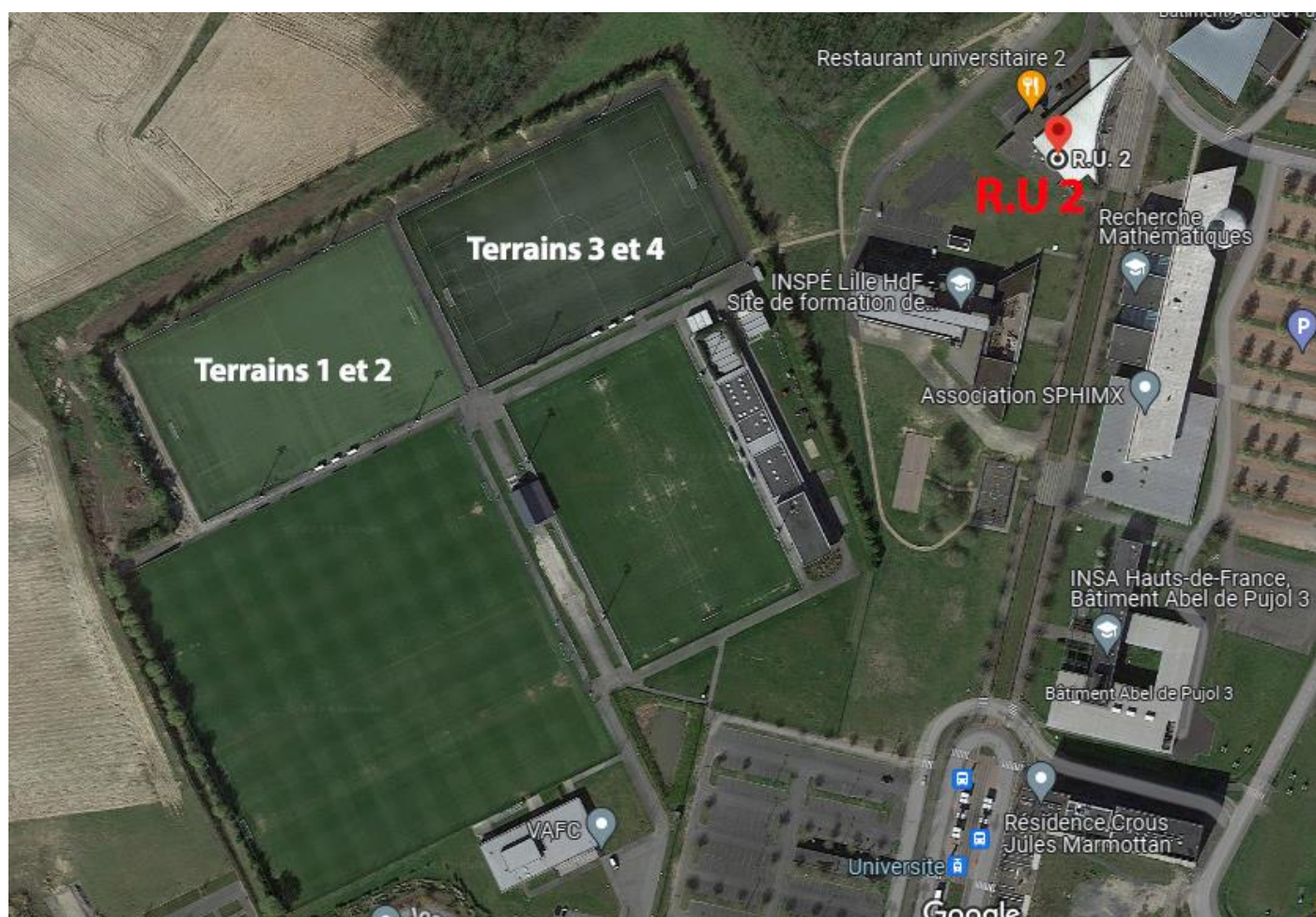
LIEU DE LA COMPÉTITION

Le Championnat de France Universitaire de Foot à 8 Féminin se déroulera à Valenciennes :

Centre d'Entraînement du V.A.F.C - Mont-Houy :

Route Départementale 958
59300 FAMARS

PLAN D'ACCÈS À L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE



REGLEMENT SPORTIF

ARBITRES

Les rencontres de la phase nationale seront arbitrées obligatoirement par des arbitres officiels, étudiants si possibles. Chaque équipe qualifiée doit venir avec **un(e) juge de touche**.

DUREE DES MATCHS

Football à 8 féminin : 2 X 15'. Pas de prolongation. En cas de match nul, la rencontre se terminera par une série de trois tirs au but, le résultat de l'épreuve des tirs au but servira, le cas échéant, à les départager en cas d'égalité aux points dans les poules.

DECOMPTE DES POINTS : 4 - 2 - 1 - 0

DEPARTAGE DES EQUIPES

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation. Il est procédé à l'épreuve des tirs au but. Néanmoins, les équipes marquent 2 points au classement et le résultat de l'épreuve des tirs au but servira, le cas échéant, à les départager en cas d'égalité aux points dans les poules.

En cas d'égalité :

Deux équipes concernées : résultat du match opposant les deux équipes. En cas de match nul, le résultat des tirs au but départage les deux équipes.

- En cas d'égalité au classement à l'issue de la poule, **cas de plus de 2 équipes à égalité**, les équipes seront départagées par prise en compte successive des facteurs suivants :

- Nouveau classement avec les équipes concernées
- Différence de buts particulière (résultat des matchs entre les équipes concernées)
- Nombre de buts marqués dans les matchs entre les équipes concernées
- Différence de buts générale, sur l'ensemble des matchs de poule
- Décompte des cartons sur le nouveau classement effectué
(Barème : jaune = 1 pt, rouge = 2 jaunes = 2 pts, rouge direct = 3 pts)
- Tirage au sort

NOMBRE DE JOEUSES

Pour tous les matches de la phase nationale ainsi que pour le tournoi final le nombre de joueuses pouvant figurer sur la feuille de match est de 12, 4 remplaçantes sont autorisées, sorties non définitives.

LICENCE EXTERIEURE ET LICENCE INDIVIDUELLE :

2 licences extérieures ou individuelles en FB à 8 sont autorisées.

FORMATION ARBITRES

Il sera demandé à chaque équipe féminine participant aux finales **CFU** d'identifier, pour les phases finales, une étudiante ou un étudiant pour assurer l'arbitrage à la touche. Les étudiant.s.es concernées participeront à une formation lors de ces championnats.

SANCTIONS AUTOMATIQUES

Les conduites antisportives et comportements non conformes à l'éthique du sport universitaire seront sanctionnés automatiquement selon le barème suivant (sans préjuger des sanctions qui pourraient être prononcées ultérieurement par la commission mixte compétente) :

- **Exclusion pour 2^{ème} carton jaune = suspension 1 match ferme**
- Exclusion sur carton rouge direct = **2 matchs fermes minimum**, sauf exclusion pour « dernier défenseur » **sans conduite dangereuse = 1 match ferme**

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE FOOTBALL A 8 FEMININ

VALENCIENNES • 22 - 23 Mai 2024

INFORMATIONS CLÉS

Les fiches concernant le transport, la restauration, et la confirmation d'inscription au Championnat de France Universitaire seront à remplir via les formulaires ci-dessous et à retourner **avant le Mercredi 8 Mai 2023** délai de rigueur :

Passée cette date, la Ligue Régionale Hauts-de-France du Sport Universitaire ne sera plus en mesure d'accepter vos réservations de repas.

Chaque équipe devra venir avec ses chasubles (remplaçant) et ses ballons.

La restauration du midi se fera au :

- R.U Mont Houy 2, Campus Universitaire Le Mont Houy, 59300 Aulnoy -Lez-Valenciennes (Arrêt Tram « Université »)

Tarifs : 7.20 € le repas

La soirée du CFU se fera :

- Quai 70, 70 Rue Malplaquet, 59300 Valenciennes le mercredi soir

Tarif : 17.00 € le repas

Vous pouvez régler votre restauration par virement à l'aide de l'IBAN ci-dessous :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

| | | | | |
|--------|---------|-------------|-----|--------|
| Banque | Guichet | N° compte | Clé | Devise |
| 10278 | 02746 | 00043476301 | 16 | EUR |

Domiciliation
CCM RONCHIN

Identifiant international de compte bancaire

FR76 1027 8027 4600 0434 7630 116

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Important : Merci d'indiquer le nom de votre AS dans le libellé de paiement sous la forme « CFU FOOT A 8 - ASxxxxxxx ».

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE FOOTBALL A 8 FEMININ

VALENCIENNES • 22 - 23 Mai 2024

HÉBERGEMENTS



1- HOTEL PREMIERE CLASSE VALENCIENNES PETITE FORET

Zac Auchan - Rue Gay Lussac

59494 PETITE FORET

03.27.33.06.06

Valenciennes.petiteforet@premiereclasse.fr

2- HOTEL CAMPANILE VALENCIENNES OUEST PETITE FORET

Zac Auchan - Rue Gay Lussac

59494 PETITE FORET

03.27.47.87.87

Valenciennes.petiteforet@campanile.fr

3- HOTEL IBIS STYLES VALENCIENNES PETITE FORET

Zac Auchan - Rue Gay Lussac

59494 PETITE FORET

03.27.29.55.55

HB6A1@accor.com

4- HOTEL PREMIERE CLASSE VALENCIENNES ROUVIGNIES

ZI N°2 B900
Rue Louis Dacquain
59220 ROUVIGNIES
08.92.23.48.14
valenciennes.rouvignies@premiereclasse.fr

5- HOTEL KYRIAD VALENCIENNES SUD ROUVIGNIES

20 Rue Louis Dacquain
59220 ROUVIGNIES
02.27.21.10.12
valenciennes.rouvignies@kyriad.fr

6- B&B HOTEL VALENCIENNES SUD ROUVIGNIES

Rue du Maugré
ZI N°2 Prouvy-Rouvignies
59121 PROUVY
08.92.23.37.87

7- NOVOTEL VALENCIENNES

Rue du Maugré
Parc d'Activité Aéroport
59220 ROUVIGNIES
03.27.21.12.12
H0456@accor.com

8- B&B HOTEL VALENCIENNES

Rue de Sologne
59770 MARLY
08.92.70.22.08

9- HOTEL IBIS VALENCIENNES CENTRE

90 Rue Baudouin Edifieur
59300 VALENCIENNES
03.27.22.80.80
H6549@accor.com

IMPORTANT : Nécessité d'être véhiculé si vous prenez des hôtels en zone Petite-Forêt ou Prouvy-Rouvignies
Pour les hôtels situés dans Valenciennes Intramuros, le tramway permet d'accéder aux terrains (www.transvilles.com)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A retourner avant le Mercredi 8 Mai 2024, délai de rigueur à lille@sport-u.com

ACADEMIE :

Association Sportive :

Nom du Responsable :

Portable : Mail :

Compte Instagram de l'Association Sportive :

Effectifs filles : Accompagnateurs :

HEBERGEMENT

Nom de l'Hôtel réservé : Ville :

Les réservations sont faites par les responsables d'A.S eux-mêmes.

TRANSPORT

Moyen de Locomotion : Mini Bus Car Voiture Train Avion

Arrivée : Jour : Horaire : Lieu :

Départ : Jour : Horaire : Lieu :

Fait à :

Le :

Signature :

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE FOOTBALL A 8 FEMININ
VALENCIENNES • 22 - 23 Mai 2024

FICHE DE RESTAURATION

A retourner avant le Mercredi 8 Mai 2024, délai de rigueur à lille@sport-u.com

ACADEMIE :

Association Sportive :

Nom du Responsable :

Portable : Mail :

| | Tarif Repas | Nbre de Repas | Total |
|--|-------------|---------------|------------------------|
| Mercredi 22 Mai 2024 - Midi | 7.20 € | | |
| Mercredi 22 Mai 2024 - Soir Soirée du CFU | 17.00 € | | |
| Jeudi 23 Mai 2024 - Midi | 7.20 € | | |
| | | | TOTAL GENERAL = |

ATTENTION : Seules les réservations accompagnées du règlement AVANT le CFU seront prises en compte.
AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE.

Identifiant national de compte bancaire - RIB

| Banque | Guichet | N° compte | Clé | Devise | Domiciliation |
|--------|---------|-------------|-----|--------|---------------|
| 10278 | 02746 | 00043476301 | 16 | EUR | CCM RONCHIN |

Identifiant international de compte bancaire

| IBAN (International Bank Account Number) | | | | | | BIC (Bank Identifier Code) | |
|--|------|------|------|------|------|----------------------------|----------|
| FR76 | 1027 | 8027 | 4600 | 0434 | 7630 | 116 | CMCIFR2A |

Important : Merci d'indiquer le nom de votre AS dans le libellé de paiement sous la forme « CFU FB A 8 - ASxxxxxxx ».

Fait à :

Le :

Signature :



FICHE D'ENGAGEMENT À LA CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, **je m'engage pour toute la durée du championnat** rappelés ci-dessus à :

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de mes partenaires que des arbitres, de mes adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Serrer la main des adversaires et de l'arbitre avant et après le match, donner une bonne image de mon association sportive et de mon université et défendre les intérêts de mon association sportive et non les miens.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit) et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Être maître de moi dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Être modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter ma victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui me serait indispensable) et me tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8- Respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel je me trouve (stade, gymnase, hébergement, etc.)
- 9- Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

J'ai été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et j'en accepte le principe. Je suis conscient du fait que tout incident relevant de ma responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de mon établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de mon établissement d'origine.

DROIT À L'IMAGE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, **le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.**

Le candidat participant consent également à ce que **son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés** amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. **Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.**